

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Ventelay dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Marcel VERGEZ, Maire.

Étaient présents : VERGEZ Marcel, LEBOURCQ Joël, PETITFRERE Philippe, BOQUET Michèle, CHEVAILLIER Guillaume, EUGENE Anne, EUGENE Dominique, GRAUX Benjamin, SMETT Jacki, TELLIER Frédéric, TURLIN Gérard

Etaient excusés :

Madame EUGENE Anne a été élue secrétaire de séance

I – LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 17 août 2020, aucune remarque n'a été formulée.

Il est adopté à l'unanimité

II – AVENANT AU MARCHE TROTTOIRS ET BORDURES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il faut apporter des modifications aux travaux prévus, ce qui donne lieu à un avenant au contrat initial pour un montant de 3 137,40 €HT soit 3 764,88 €TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant.

III – VIREMENT DE CREDIT DU COMPTE 615231 OPERATION N°21 AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE AU COMPTE 2315 : + 15 000 €

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
Opération 21 compte 2315	Aménagements entrées village	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 000,00
Total		45 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615231	Voirie	15 000,00
Total		15 000,00

IV- VIREMENT DE CREDIT DU COMPTE 615221 AU COMPTE 6531 D'UN MONTANT DE + 3 500 €

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
6531	Indemnités élus	3 500,00
Total		3 500,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615221	Bâtiments publics	3 500,00
Total		3 500,00

V – OUVERTURE DE CREDIT OPERATION N°13 AU COMPTE 2183 D'UN MONTANT DE 2 500 €POUR L'ACHAT D'UNE NOUVELLE IMPRIMANTE

Monsieur le Maire propose de changer l'imprimante Toshiba laser couleur A4 par une imprimante Toshiba laser couleur A3. Le contrat d'impression est négocié à la baisse et pour 5 ans.

Le conseil municipal donne son accord

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
Opération 13 compte 2183	Matériel de bureau	3 000,00
Total		3 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
Opération 281 compte 2116	Cimetière	3 000,00
Total		3 000,00

VI – COMPTES-RENDUS DE LA CONFERENCE TERRITORIALE, DU SYNDICAT DES EAUX DE FISMES, DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DE LA REUNION DES MAIRES AVEC LE SOUS-PREFET ET LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

- Conférence territoriale : Monsieur Philippe SALMON a présenté les différents services du pôle de Fismes.
Chaque pôle constitue des groupes de travail (bâtiments scolaires - éducation, développement durable, déchets, eau et assainissement, ressources : finances et le personnel, voiries et réseaux, aménagement - environnement, transports, attractivité économique) et des représentants de chaque commune s'inscrivent selon leur choix à des groupes de travail.
Pour Ventelay :
 - Bâtiments scolaires et éducation : Dominique EUGENE

- Eau et assainissement : Marcel VERGEZ
 - Ressources : Marcel VERGEZ
 - Voiries et réseaux : Marcel VERGEZ et Joël LEBOURCQ
- Syndicat des eaux de Fismes :
Monsieur le maire informe que la facture concernant la surlargeur pour le réseau d'eau potable rue de la Montagne est prise en charge par le Syndicat des eaux de Fismes.
- Réélection du bureau : Mr Gossard, maire de Fismes a été élu Président
5 représentants pour Fismes
2 représentants pour Crugny
1 représentant pour les autres communes
- Conseil Communautaire : 198 présents
Il y avait 70 délibérations à prendre, à savoir les plus importantes :
- Adoption de la nouvelle Charte de Gouvernance : les commissions sont remplacées par des conseils d'orientations
 - Désignation des représentants du Grand Reims dans les associations
 - Vote à l'unanimité de la dotation solidaire communautaire (pour Ventelay la dotation s'élève à 17 000 €)
 - Attribution de subventions à différents organismes
 - Admission en non-valeur : 2 X 100 000 €(reliquat de 2007). Personnes non solvables concerne surtout la facturation d'eau.
 - Taxe sur les valeurs commerciales
 - Complexe Aqualud : 3000 entrées gratuites pour le Grand Reims qui seront essentiellement pour les écoles.
 - Partenariat au forum des étudiants
 - Convention avec les écoles privées sous contrat d'Etat du 1^{er} degré
 - Adoption de tous les plans d'urbanisme
 - Fonds de concours à différentes communes pour l'enfouissement de réseaux.
- Réunion des maires avec le Sous-Préfet et le Procureur de la République :
Compte-rendu des prérogatives des Maires : Mise en garde, prudence dans leurs décisions

VII – LECTURE DU COURRIER DE MADAME LA DEPUTEE

Compte-rendu de l'Assemblée Nationale : simplification des procédures administratives

VIII – CREATION D'UN CLUB PHOTO

Demande d'une habitante de Ventelay pour que le siège du club photo amateur (photos numériques) de 16 membres actuels soit à Ventelay. Ce club souhaiterait une salle pour le vendredi soir et le samedi matin. Monsieur le Maire a donné son accord. En contre parti, le club fera toutes les photos du Noël des enfants, la chasse aux œufs et d'autres manifestations. Les habitants de la commune pourront adhérer à ce club.

IX – SITE INTERNET

Différents devis ont été demandés et seront étudiés. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion conseil.

X – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Travaux rue de Roucy : la route sera barrée 2 jours afin de réaliser les caniveaux (coulée sur place). Monsieur Le Maire informe le conseil du déroulement des travaux et le planning des travaux restant à faire. Le revêtement final est prévu normalement fin octobre.
- 2) Monsieur le Maire informe que la taxe additionnelle perçue est de 15 167 €(la prévision au budget était de 10 000 €).
- 3) Monsieur le Maire informe qu'il n'y aura pas de fête patronale cette année étant donné la situation sanitaire actuelle dû au Covid.
- 4) Rue Georges Turlin : problème d'évacuation d'eau. Travaux en cours d'étude
- 5) Passage entre Mr Martin et le local des pompiers : A refaire la canalisation pour l'évacuation de l'eau de l'ancien réservoir. Demande de devis et décision à prendre lors d'un prochain conseil.

N'ayant plus de questions à traiter, la séance est levée à 21h50